



## Antécédents pour le jeune meurtrier

**TRAMELAN (BE)** Le jeune qui a tué à coups de couteau un homme de 36 ans, samedi soir, et blessé grièvement trois autres personnes était suivi depuis 2015 par le Ministère public bernois des mineurs. Ce garçon de 19 ans, souffrant notamment d'autisme, avait été placé à la Fondation Les Perce-Neige en vertu du droit pénal, à la suite d'un jugement du Tribunal des mineurs. L'institu-

tion neuchâteloise, spécialisée dans les troubles psychiques, est apte à assurer une exécution de mesures en milieu fermé, a communiqué hier le Ministère public bernois. Il a indiqué que l'enquête allait examiner le contexte de l'allègement du régime d'exécution accordé ainsi que les conditions et obligations qui ont mené à autoriser la visite à sa famille, pour le week-end. -JFZ